VILLE DE
COSSONAY

DIRECTIVE COMMUNALE

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

12 novembre 2026

Le frelon asiatique est un insecte envahissant originaire d'Asie, qui représente une sérieuse menace pour les abeilles et la biodiversité. Il peut aussi présenter un risque pour l'humain en cas de piqûres multiples, sans toutefois être plus dangereux que le frelon européen. Il est recommandé de ne pas s'approcher d'un nid de frelons asiatiques à moins de 5 mètres et de ne pas chercher à entreprendre d'action de neutralisation du nid.

Afin d'encourager ses citoyens à participer à la lutte pour freiner la propagation de cette espèce invasive et signaler les nids découverts, la Commune de Cossonay prend à sa charge les frais de destruction de ces nids.

1. OBJET

La présente directive définit la procédure pour obtenir les subventions accordées par la Municipalité pour la destruction des nids de frelons asiatiques.

2. CHAMP D'APPLICATION

La directive s'applique à l'ensemble des habitant.e.s de la Commune de Cossonay et aux propriétaires de biens situés sur le territoire communal.

3. CONDITIONS

La subvention communale couvre les frais liés à la destruction d'un nid de frelons asiatiques, jusqu'à concurrence de CHF 500.- par intervention. Dans le formulaire de demande de subvention, le requérant doit certifier avoir procédé au signalement du nid ainsi qu'à l'annonce de sa destruction sur la plateforme officielle www.frelonasiatique.ch.

La demande de subvention doit être accompagnée d'une copie de la facture relative à l'intervention ainsi que de la preuve de son paiement. Ces documents doivent être joints au formulaire de demande dûment complété.

4. PROCEDURE

Un formulaire de demande de subvention communale est à remplir par le requérant. Ce formulaire peut être téléchargé sur le site de la Commune ou retiré au Greffe municipal.

Le formulaire complété et ses annexes doivent ensuite être retournés au Greffe municipal (Rue Neuve 1, 1304 Cossonay ou par courriel à l'adresse secretariat@cossonay.ch).

Reconnaître le frelon asiatique :

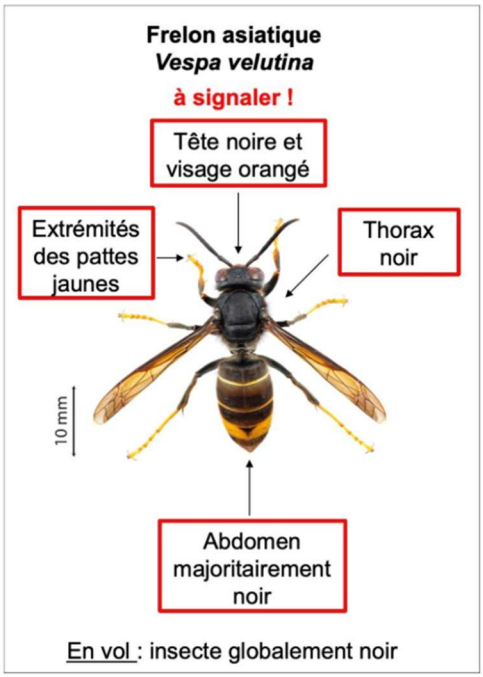

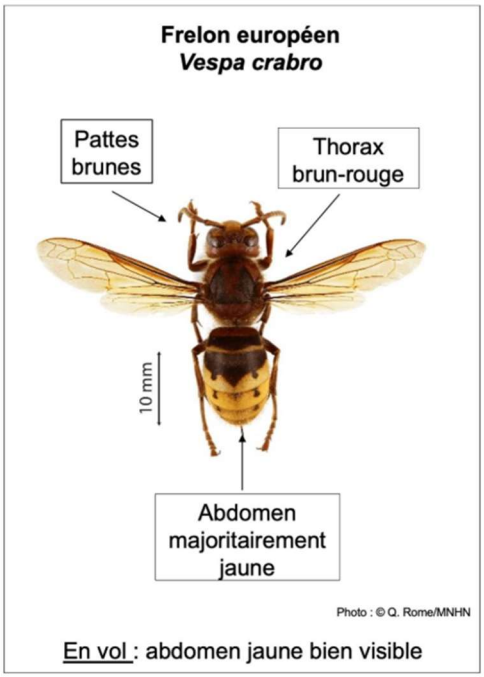

Un nid de frelon asiatique (Vespa velutina) est une structure en cellulose, souvent sphérique, mesurant de 5–10 cm au printemps puis jusqu'à 60–80 cm, voire plus d'un mètre en automne, et pouvant abriter 5 000 à 15 000 individus.
Il peut se situer en hauteur dans les arbres, dans les haies, les abris de jardin, sous les toitures, etc.

